

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU**  
**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2005 À 20 HEURES 30**

**L'An Deux Mille Cinq, le 20 Décembre**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 20 Décembre 2005 à 20 Heures 30, en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE,

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Jean SICARD, Louis BARRET, Marcel COULIOU, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel MIENVILLE

**Membres suppléants votants :** Madame, Messieurs, Anne-Marie ROSÉ, Gérard FABRE,

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, Messieurs, Jean CAYRE, Josian VAYRE, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Éliane CARLES, Elisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Jacques HUC, Patrice MANGIONE,

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Laure SUDRE, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Robert RAYNAL, Max AMIEL (Pouvoir à Monsieur Gérard FABRE), Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE, Jean-Pierre BOUCLY (Pouvoir à Madame Anne-Marie ROSÉ)

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBÉY, Frédéric ESQUEVIN, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Doris HUCHEDÉ, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Claude RAMON, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Gérard SOULOMIAC

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38**

**Présents (titulaires et suppléants votants) : 28**

**Votants : 28**

N° 8 - 175 / - 2005 : EXTENSION DU CHENIL COMMUNAUTAIRE-DOSSIER  
RÈGLEMENTAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION AU  
TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **PUBLIE LE**

03 JAN. 2006

Pilote : Environnement

Autres services concernés : Direction Générale  
Affaires Générales Juridiques et Marchés Publics  
Finances et Budget

**Monsieur William NION, rapporteur,**

Le chenil municipal d'Albi a été transféré au 1<sup>er</sup> octobre 2005 à partir d'une prise de compétence de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois actée par un arrêté préfectoral du 25 mai 2005.

Les capacités d'accueil du chenil sont limitées pour répondre durablement aux besoins des 17 communes pour leurs seuls besoins de fourrière. Même en envisageant la suppression du service d'accueil des pensions privées.

Car, le chenil c'est aussi en terme de non-divagation d'animaux, des permanences de fourrière à l'occasion événements tels que le marathon, l'EKIDEN, les fêtes et manifestations diverses, une assistance sur réquisition pour des interventions menées par les services de police.

Le chenil assure aussi la prise en charge d'animaux en pensions par mesures sociales, à la demande de la Direction Départementale des Service Vétérinaires (D.D.S.V.), la Direction Départementale de l'Aide Sanitaire et Sociale (D.D.A.S.S.), ou encore, de l'hôpital, des Etablissements du Bon Sauveur, de l'office des HLM.

Le chenil reçoit aussi, une cinquantaine d'abandons pour lesquels des propriétaires font une démarche volontaire ; et assure un service de capture des chats (direct ou avec mise à disposition de cages)

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois souhaite que le niveau qualitatif et la diversité des services rendus à la population soient maintenus dans le cadre désormais intercommunal d'exercice de la compétence.

Pour atteindre cet objectif, une extension du chenil est nécessaire pour accroître ses capacités d'hébergement. Actuellement, il dispose de 48 box et 20 box supplémentaires sont nécessaires dans l'immédiat pour répondre aux besoins des 17 communes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Dépassant donc à terme le seuil des 50 box pour l'hébergement des chiens, l'extension requiert une demande d'autorisation auprès des services de l'Etat au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. L'objectif est de pouvoir disposer de 20 box supplémentaires pour l'été 2007.

Les travaux envisagés, outre la réalisation des boxs, prévoient des clôtures, l'assainissement complémentaire et diverses mises aux normes sur l'existant.

Je vous demande

D'autoriser Monsieur le Président à remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier y compris à déposer le dossier réglementaire de demande d'autorisation auprès des services de l'État en vue de la réalisation de l'enquête publique.

De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits service 0640 chapitre 20 article 2031 du budget de l'exercice en cours.

**Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de l'Environnement et notamment l'article L123-1

VU les Statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU l'arrêté Préfectoral du 24 décembre 2002 portant création de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

VU la délibération du conseil communautaire du 8 février 2005 reçue en préfecture le 11 février 2005.

VU l'arrêté préfectoral du 25 mai 2005.

VU l'avis favorable du Bureau du 8 Novembre 2005,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à remplir toutes les formalités inhérentes à l'extension du chenil communautaire y compris à déposer le dossier réglementaire de demande d'autorisation auprès des services de l'État en vue de la réalisation de l'enquête publique.

↳ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits service 0640 chapitre 20 article 2031 du budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,  
Fait le 20 Décembre 2005

Le Président,  
Philippe BONNECARRÈRE

